



DEPARTEMENT DU VAR

REPUBLIQUE FRANCAISE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE FREJUS

JPP/CRH/VG/AB

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION****SEANCE DU 10 DECEMBRE 2024**

Effectif du Conseil d'Administration	17
Membres en exercice	17

Télétransmission en Préfecture	13 DEC. 2024
Date Réception	13 décembre 2024

Le dix décembre deux mille vingt-quatre, à onze heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Fréjus, régulièrement convoqué le 05 décembre – après une première séance prévue en date du 05 décembre 2024, régulièrement convoqué le 28 novembre, et constatation de l'absence de quorum - s'est réuni au Centre Communal d'Action Sociale (Salle de réunions), le Kipling, 305 avenue Aristide Briand à Fréjus, sous la présidence de Monsieur David RACHLINE, Président du Centre Communal d'Action Sociale, représenté par Mme Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente.

PRESIDENT : Monsieur David RACHLINE, représenté par Madame Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente.

PRESENTS : Mmes SOLER, GATTO,
MM. BOURDIN, GUERIN, JOUANIC, Membres.

ABSENTS EXCUSES :
Mmes JACQUEMIN, CHIERICO, EL AKKADI, BLESIOUS, CREPET, PERES, BONNOT,
MM. CAVIGLIOLI, PETIT, PERONA, Membres.

REPRESENTES:
Conformément à l'article R123-16 du Code de l'Action Sociale et des Familles ont donné pouvoir de voter en leur nom : Mme Nelly BONNOT à Mme Marie-Thérèse GATTO.

SECRETARE DE SEANCE : M. Michel BOURDIN

DELIBERATION N° 427 / 24	<u>CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE</u>
du 13 décembre 2024	DECISION MODIFICATIVE N° 3
Affiché	<u>BUDGET 2024</u>
Au 13 février 2025	

Madame Nassima BARKALLAH, Vice - Présidente expose :

Par délibération n° 352 /24 du 27 Mars 2024, le Conseil d'Administration a voté le Budget primitif du Centre Communal d'Action Sociale pour l'année 2024.

Par délibération n° 385 /24 du 31 Juillet 2024, le Conseil d'administration a voté lors d'une première décision modificative, une reprise des excédents au compte 1068.

La deuxième décision modificative, n°424/24 du 21 Octobre 2024, a permis de régulariser des amortissements de frais d'études sur des exercices antérieurs.

La présente décision modificative a pour objet de faire des virements de crédits en dépenses et en recettes sur la section de fonctionnement, afin de régulariser les dernières opérations de l'exercice 2024.

Principalement, les crédits non-utilisés au chapitre 65 à hauteur de 40 000 €, sont rajoutés sur le chapitre 011 des charges courantes.

La présente décision modificative budgétaire s'équilibre comme ci-dessous :

VIREMENT DE CREDITS

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-60523-428 : Fournitures non stockées - Alimentation	0,00 €	7 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60532-020 : Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	0,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6054-023 : Fournitures non stockées - Fournitures administratives	2,20 €	2 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6058-022 : Fournitures non stockées - Autres matières et fournitures	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-615228-4231 : Entretien et réparations sur autres bâtiments	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-61551-4235 : Entretien et réparations sur matériel roulant	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-61558-020 : Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	0,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6156-020 : Maintenance	0,00 €	17 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6182-022 : Documentation générale et technique	0,00 €	1 700,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6188-022 : Autres frais divers	0,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6188-412 : Autres frais divers	0,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6232-022 : Fêtes et cérémonies	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6238-022 : Publicité, publications, relations publiques - Divers	0,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6252-020 : Frais de télécommunications	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	6 000,00 €	37 200,00 €	0,00 €	0,00 €
D-657365-4231 : ECOMC	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-657365-431 : ECOMC	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courantes	40 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6815-420 : Dot. sur prov. pour risques et charges de fonctionnement	2 400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6817-01 : Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0,00 €	1 100,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 68 : Dotations aux provisions et dépréciations	2 400,00 €	1 100,00 €	0,00 €	0,00 €
R-70311-01 : Concession dans les cimetières (produit net)	0,00 €	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €
R-703888-4232 : Autres	0,00 €	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €
R-750-424 : Revenus des immeubles	0,00 €	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €
R-75888-01 : Autres produits divers de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 000,00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
Total FONCTIONNEMENT	48 400,00 €	38 400,00 €	13 000,00 €	3 000,00 €
Total Général		-10 000,00 €		-10 000,00 €

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

APRES avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ADOPTÉ la décision modificative n° 3 du Budget principal 2024 du C.C.A.S.,

SOUMET la présente délibération au contrôle de légalité de Monsieur le Préfet du Var,

AINSI fait et délibéré à FREJUS, le 10 Décembre 2024 et ont signé au registre tous les membres présents, après lecture faite.

POUR EXPEDITION CONFORME

**POUR LE PRESIDENT,
LA VICE-PRESIDENTE,**



Nassima BARKALLAH

Envoyé en préfecture le 13/12/2024

Reçu en préfecture le 13/12/2024

Publié le 13/12/2024



ID : 083-268300449-20241210-427_24-BF

ARRETE – SIGNATURES
CCAS - Décision modificative n°3 - Exercice 2024

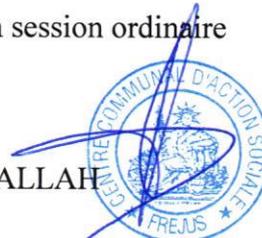
Nombres de membres en exercice : 17
Nombre de membres présents ou représentés : 7 (6+1)
Nombre de suffrages exprimés : 7
VOTES :
Pour : 7
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 05/12/2024

Présenté par Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente,

Et délibéré par le Conseil d'Administration réuni en session ordinaire
A FREJUS, le **10 Décembre 2024**,

Le Président, David RACHLINE,
Représenté par la Vice-Présidente, Nassima BARKALLAH



Les membres du Conseil d'Administration,

Certifié exécutoire par le Président, compte-tenu de la transmission en Préfecture,

Le..... et de la publication le.....

Le Président, David RACHLINE, représenté par la Vice-Présidente, Nassima BARKALLAH